



Mairie de Sausses
Compte Rendu de la séance du Conseil Municipal
Du Mercredi 16 Septembre 2020

Date de la convocation : 09 Septembre 2020

Présent : Viviane Cravero, Franck Dagonneau, Marie-Christine Ghigo, Mireille Cottret, Laurent MICHEL, Emmanuelle Gaziello, Maxime Brun, Roger Oran, Richard Carbonel, Alison Milone
Absent : Jean-luc Trinquier (pouvoir)

Ouverture du conseil à 18h30

-A été nommé secrétaire de séance : Marie-Christine Ghigo

Objet : Délibération Modificative M14

M. le Maire expose au conseil municipal qu'il est nécessaire de prendre une délibération modificative concernant le budget M14 de la commune de Sausses, comme suit :

Dépenses d'Investissement :	165	Dépôts et cautionnement	+ 1 892.00 €
	231 Op 60	Rénovation jardin d'enfants	- 2 092.00 €
	2181 Op 69	Aménagement bas embranchement	+ 200.00 €
Dépenses de Fonctionnement :	6411	Personnel titulaire	+ 1 094.00 €
	6531	Indemnités	+ 2 990.00 €
	6554	Contribution Organismes regroupement	+ 1 900.00 €
	637	Autres impôts, taxes	+ 152.00 €
Recettes de Fonctionnement :	742	Dotation aux élus locaux	+ 3 566.00 €
	74121	Dotation de solidarité	+ 1 476.00 €
	744	FCTVA	+ 1 094.00 €

Cette délibération n°2020/051 est votée à l'unanimité

Objet : Délibération Modificative M40

M. le Maire expose au conseil municipal qu'il est nécessaire de prendre une délibération modificative concernant le budget M40 de la commune de Sausses, comme suit :

Dépenses de Fonctionnement :	626	Frais postaux et frais télécommunications	+ 30.00 €
	627	Services bancaires et assimilés	+ 10.00 €
	633	Impôts, taxes, versements	+ 55.00 €
	6410	Rémunérations du personnel	+ 2 620.00 €
	6450	Charges sécurité sociales	+ 2 000.00 €
	66111	Intérêts réglés à l'échéance	- 568.00 €
	604	Achats d'études	- 1 000.00 €
	613	Locations,	- 45.00 €
	622	Rémunérations	- 1 600.00 €
	6378	Autres taxes et redevances	- 427.00 €
	6542	Créances éteintes	- 200.00 €
	6066	Carburants	- 50.00 €
	61523	Entretien, Réparations réseaux	- 825.00 €

Cette délibération n°2020/052 est votée à l'unanimité

☞ **Objet : Délibération Autorisation pour l'utilisation du logiciel A.GE.DI**

Monsieur Le Maire expose :

Christelle LUGARA, secrétaire de la Commune, s'occupe actuellement en dehors de son temps de travail, du secrétariat de l'ASA du Bes et Adoux, il lui est proposé, à compter de l'année prochaine, de s'occuper de

2 ASA supplémentaires, à savoir :

- ASA du Moulin
- ASA du Bas Agnerc

Auparavant le secrétariat de ces 2 ASA était tenu sur la Commune de Val de Chalvagne.

Le montant du transfert des données sur le logiciel A.GE.DI sera pris en charge par les A.S.A.

Oui l'exposé et après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- Autorise Christelle LUGARA a effectué les travaux de secrétariat des ASA nommés ci-dessus

Cette délibération n°2020/053 est votée à l'unanimité

☞ **Objet : Délibération Bibliothèque Pierre Magnan**

Monsieur Le Maire expose la demande de l'association Dire Lire du 24 Juin 2020, dans laquelle il demande à ce que le nom de « Bibliothèque Pierre Magnan » soit officialisé.

Oui l'exposé et après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- décide de dénommer officiellement « Bibliothèque Pierre Magnan » la bibliothèque de SAUSSES

Cette délibération n°2020/054 est votée à l'unanimité

☞ **Objet : Délibération Loyer La Guérite**

Monsieur le Maire rappelle que le bail de location-gérance de la Guérite prend fin au 31 octobre 2020.

Monsieur le Maire indique que la date de départ a été fixée d'un commun accord avec le gérant au 9 novembre 2020

Monsieur le Maire indique également que la totalité des loyers ont été à ce jour honorés par le gérant.

Monsieur le Maire indique enfin que le gérant propose de laisser dans le bâtiment la totalité du mobilier lui appartenant.

Compte tenu de ces éléments, M le Maire propose de ne pas effectuer la facturation du loyer pour le mois d'octobre et de solder le compte de location-gérance au 30 septembre 2020.

Où l'exposé et après en avoir délibéré le Conseil Municipal :

- Autorise M. le Maire et ses Adjoints à :
 - o Solder le compte de location gérance au 30 septembre 2020 et d'acter le départ du gérant du bâtiment à la date du 9 novembre 2020.

Cette délibération n°2020/055 est votée à l'unanimité

☞ Point divers :

- la cérémonie du 11 NOVEMBRE aura lieu à 11h si les conditions sanitaires le permettent
- suite aux problèmes de coupures de réseaux la semaine suivant les intempéries du 2 octobre, le conseil municipal envisage de demander un abonnement satellite qu'il rendra accessible gratuitement sur la place de la mairie en cas de coupure de réseau téléphonique. De même la ligne filaire ORANGE et le répondeur de la mairie seront accessibles en cas de coupure de réseau mobile.
- M le Maire propose que l'appartement HLM des logis familiaux soit remis en état pour être éventuellement utilisé en appartement d'urgence (exemple sinistré de la Vesubie). Une demande à l'office HLM sera faite prochainement en ce sens.
- il est demandé d'alerter l'assistance sociale pour 2 personnes de la commune qui semblerait nécessiter la mise en place d'une tutelle
- l'appel à candidature de la gérance bistrot/table d'hôtes de la Guerite sera lancée sous 1 semaine.

☞ Point travaux :

- la subvention « amende de police » a été validée par le CD04. Nous lancerons prochainement une consultation pour retenir l'entreprise

Fin de la séance : 20h30
Prochaine réunion de travail : 14/10/2020
Prochain conseil : 18/11/2020

Frank DAGONNEAU
Maire de SAUSSES

